

AISNE BEAUTOR CARRELAGE
Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 3, Rue de Tergnier
02800 BEAUTOR

387667447 ST QUENTIN

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 23 JUIN 2026**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025**

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à quatre-vingt-quatorze mille soixante-dix euros et soixante-neuf centimes (94 070,69 euros) de la manière suivante :

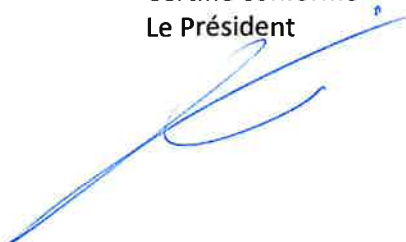
Bénéfice de l'exercice	94 070,69 euros
A titre de dividendes à l'Associée Unique Soit 188 euros par titre	94 000,00 euros
Le solde, soit	70,69 euros

En totalité au compte « Autres Réserves » qui s'élève ainsi à 649 681,35 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158,3-2° du Code général des impôts s'élève à 94 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Certifié conforme
Le Président



COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

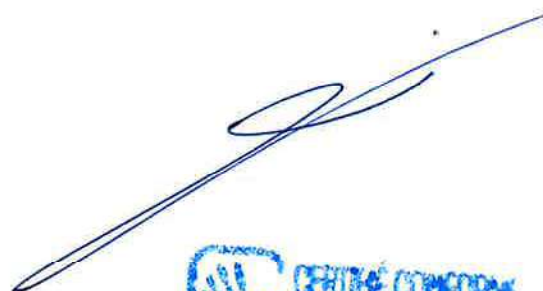
SAS AISNE BEAUTOR CARRELAGE

3 rue de Tergnier

02800 BEAUTOR

NAF : 4673B-

Siret : 38766744700016




6 place du brouage
02300 CHAUNY

Tél. 03 23 40 28 55

Fax. 03 23 40 28 50

Web. www.fcn.fr

 SOMMAIRE

Comptes annuels	2
Bilan Actif – transition	3
Bilan Passif – transition	4
Compte de résultat – transition	5
Compte de résultat – transition (suite)	7
Annexe	8

Comptes annuels

Bilan Actif – transition

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
<i>Capital souscrit non appelé (I)</i>				
<i>Frais d'établissement (II)</i>				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais de développement</i>				
<i>Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires</i>	3 051	3 051		278
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>	83 675	34 881	48 794	58 456
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>	13 529	13 529		
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	233 040	175 752	57 289	72 854
<i>Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes</i>				
Immobilisations financières (1)				
<i>Participations</i>				
<i>Créances rattachées aux participations</i>				
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	333 296	227 213	106 083	131 588
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières et autres approvisionnements</i>				
<i>En-cours de production (biens et services)</i>				
<i>Produits finis</i>				
<i>Marchandises</i>	564 776		564 776	560 599
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
Créances (2)				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	854 805	50 947	803 858	1 021 786
<i>Autres créances</i>	98 605		98 605	89 782
<i>Charges constatées d'avance</i>	6 041		6 041	9 378
<i>Capital souscrit et appelé, non versé</i>				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				21 056
<i>Actions propres</i>				
<i>Autres titres</i>	21 056		21 056	
<i>Instruments financiers à terme et jetons</i>				
<i>Disponibilités</i>	335 473		335 473	382 235
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	1 880 756	50 947	1 829 809	2 084 836
<i>Frais d'émission des emprunts (V)</i>				
<i>Primes de remboursement des emprunts (VI)</i>				
<i>Ecart de conversion et différence d'évaluation – actif (VII)</i>				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	2 214 052	278 160	1 935 892	2 216 424
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an			896 992	

Bilan Passif – transition

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
<i>Capital (dont versé...)</i>	150 000	150 000
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Ecart d'équivalence</i>		
Réserves :		
<i>Réserve légale</i>	15 000	15 000
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>	649 611	583 666
<i>Report à nouveau</i>		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	94 071	185 944
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	908 681	934 611
AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
DETTES (I)		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	34 580	58 712
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>	250	97 478
<i>Instruments financiers à terme</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	466 793	621 449
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	285 105	344 880
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	240 482	159 296
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES (III)	1 027 210	1 281 814
<i>Ecarts de conversion et différence d'évaluation – passif (IV)</i>		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 935 892	2 216 424
 (1) Dont à moins d'un an (a)	1 016 992	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Faits caractéristiques et événements significatifs	x		
– Règles et méthodes comptables	x		
– Tableau des cinq derniers exercices		x	
NOTES SUR LE BILAN ACTIF			
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Frais d'établissement		x	
– Frais de recherche et de développement		x	
– Fonds commercial		x	
– Intérêts immobilisés		x	
– Immobilisations en cours de production		x	
– Approche par composant		x	
– Estimation du portefeuille de TIAP		x	
– Détail des amortissements		x	
– Tests de dépréciation des immobilisations		x	
– Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
– Stocks	x		
– Etat des échéances des dettes et des créances	x		
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
– Charges constatées d'avance	x (Détail)		
– Produits à recevoir	x (Détail)		
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
– Dépréciation des stocks		x	
– Dépréciation des créances	x		
– Dépréciation des valeurs mobilières		x	
NOTES SUR LE BILAN PASSIF			
– Composition du capital social	x		
– Parts bénéficiaires		x	
– Obligations convertibles échangeables		x	
– Tableau d'affectation du résultat de l'exercice N-1	x		
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges		x	
– Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
– Clause de réserve de propriété		x	
– Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
– Actions propres		x	
– Règlement des difficultés des entreprises		x	
– Passifs sans évaluation fiable		x	
– Primes de remboursement d'emprunts		x	
– Éléments relevant de plusieurs postes de bilan		x	
– Produits constatés d'avance		x	
– Charges à payer	x (Détail)		
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT			

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
– Frais accessoires d'achat	x		
– Eléments imputables à un autre exercice		x	
– Opérations faites en commun		x	
– Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
– Eléments financiers concernant les entreprises liées		x	
– Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
– Eléments exceptionnels		x	
– Transferts de charges exceptionnelles		x	
– Base de l'impôt sur les sociétés	x		
– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
– Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
– Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
AUTRES INFORMATIONS			
– Evénements postérieurs à la clôture		x	
– Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
– Effectifs		x	
– Rémunération globale & par catégorie de dirigeants		x	
– Avances aux dirigeants		x	
– Liste des filiales		x	
– Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
– Engagements financiers donnés	x		
– Engagements financiers reçus		x	
– Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
– Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale		x	
– Crédit-bail		x	
– Crédit-bail (Etat simplifié)	x		
– Engagement de retraite	x		
– Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
– Aspects environnementaux		x	

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AISNE BEAUTOR CARRELAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1 935 892 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 94 071 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges



Règles et méthodes comptables

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

 Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,6 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88–90)

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Afin d'aviser le lecteur, un protocole a été signé en date du 7 février 2025, il a été convenu l'acquisition de 250 titres appartenant à Mr Zangare Luciano de la SAS AISNE BEAUTOR CARRELAGE au profit de la HOLDING ZANGARE pour un montant de 620 000 €.

Un protocole a été signé en date du 24 avril 2025, il a été convenu l'acquisition de 250 titres de la SAS AISNE BEAUTOR CARRELAGE au profit de la HOLDING ZANGARE dont la composition est la suivante :

- 50 titres à Mr Zangare Thomas pour 106 500 €
- 50 titres à Mme Zangare Christine pour 106 500 €
- 50 titres à Mme Fayot Caroline pour 106 500 €
- 50 titres à Mme Zangare Sonia pour 106 500 €
- 50 titres et Mme Gotuwka Isabelle pour 106 500 €

Au 24 avril 2025 la HOLDING ZANGARE détient 100 % des actions de la SAS AISNE BEAUTOR CARRELAGE.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 051			3 051
Immobilisations incorporelles	3 051			3 051
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	83 675			83 675
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 529			13 529
– Installations générales, agencements aménagements divers	201 256	4 250		205 506
– Matériel de transport	34 453	485	10 716	24 222
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 817	583	11 088	3 313
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	346 730	5 319	21 804	330 245
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	349 781	5 319	21 804	333 296

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentations					
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
<i>Immobilisations corporelles</i>			5 319		
<i>Immobilisations financières</i>					
Augmentations de l'exercice			5 319		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
Ventilation des diminutions					
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
<i>Immobilisations corporelles</i>			21 804		
<i>Immobilisations financières</i>					
Diminutions de l'exercice			21 804		

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 773	278		3 051
Immobilisations incorporelles	2 773	278		3 051
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	25 219	9 662		34 881
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 529			13 529
– Installations générales, agencements aménagements divers	140 887	11 084		151 971
– Matériel de transport	22 710	8 898	10 708	20 901
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 074	894	11 088	2 880
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	215 420	30 538	21 796	224 163
ACTIF IMMOBILISE	218 193	30 816	21 796	227 213

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 959 451 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	854 805	792 346	62 459
Autres	98 605	98 605	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	6 041	6 041	
Total	959 451	896 992	62 459

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients – factures à établir</i>	813
<i>Fournisseurs – RRR à obtenir</i>	36 767
<i>Etat produit à recevoir</i>	731
<i>Divers Produits à recevoir</i>	5 341
Total	43 653

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 50 947 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
<i>Dépréciation des créances douteuses</i>	50 946
TOTAL	50 946

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 300,00 euros.

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 23/06/2025.

	Montant
<i>Report à Nouveau de l'exercice précédent</i>	
<i>Résultat de l'exercice précédent</i>	185 944
<i>Prélèvements sur les réserves</i>	
Total des origines	185 944
<i>Affectations aux réserves</i>	65 944
<i>Distributions</i>	120 000
<i>Autres répartitions</i>	
<i>Report à Nouveau</i>	
Total des affectations	185 944

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
<i>Capital</i>	150 000				150 000
<i>Réserve légale</i>	15 000				15 000
<i>Réserves générales</i>	583 666	65 944	65 944		649 611
<i>Résultat de l'exercice</i>	185 944	-185 944	94 071	185 944	94 071
<i>Dividendes</i>		120 000			
Total Capitaux Propres	934 611		160 015	185 944	908 681

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 027 210 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	34 580	24 361	10 219	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	250	250		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	466 793	466 793		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	285 105	285 105		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes–Associés et autres dettes</i>	240 482	240 482		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	1 027 210	1 016 992	10 219	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	24 131			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 3 915 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Géolocalisation.-Fact. non parvenue</i>	274
<i>Honoraires – Fact. non parvenues</i>	4 500
<i>Services bancaires à payer</i>	1 015
<i>Associés – intérêts courus</i>	1 614
<i>Dettes provis. pr congés à payer</i>	58 368
<i>Primes et gratifications à payer</i>	67 400
<i>Frais de déplacement CAP</i>	615
<i>Prov. C.S. & fis. s/Congés à payer</i>	23 952
<i>Mutuelle Apreva à payer</i>	2 549
<i>Prov. C.S. sur primes</i>	28 092
<i>Taxe d'apprentissage CAP</i>	579
<i>Clients – avoirs à établir</i>	1 347
<i>Ass. divers – Fact. non parvenues</i>	285
<i>Intérêts des autres dettes à payer</i>	3 684
Total	194 275

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Crédit bail d avance</i>	634		
<i>Locations mobilières d avance</i>	2 511		
<i>Assurance multisiq, période d avance</i>	256		
<i>Publicité constatée d avance</i>	1 965		
<i>Affranchissement constaté d avance</i>	675		
Total	6 041		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	55 055
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Intérêts sur emprunt</i>	247
<i>Autres engagements donnés</i>	247
Total	55 302
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 55 055 euros.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 79 467 euros

Au 31 décembre 2025 , les droits acquis par les salariés de la SAS ABC s'élèvent à 79 467 €

à déduire:

– fonds à Bati Avantage n°101137 100 534 €